

Durand, Maude

De: Dussault, Martin - MAG <mdussaul@wm.com>
Envoyé: 2 avril 2019 13:28
À: Durand, Maude
Objet: Complément de réponses- Demande de modification du décret 551-2013- Lieu d'enfouissement technique de Saint-Nicéphore
Pièces jointes: Réponses aux questions WM LET Saint-Nicéphore 31 janvier 2019.pdf; Compte rendu Réunion Comité de vigilance 27 mars 2019 LET Saint-Nicéphore.pdf; Annexes au CR Réunion Comité de vigilance Saint-Nicéphore 27 mars 2019.pdf

Bonjour Madame Durand,

Pour faire suite à notre rencontre du 31 janvier dernier à vos bureaux, je vous transmets ce courriel qui comprend les compléments de réponses aux questions 6 et 7 du document ci-joint, déjà transmis, « *Réponses aux questions WM L.E.T Saint-Nicéphore 31 janvier 2019* » dans le cadre de notre demande de modification du décret 551-2013.

En pièces jointes, vous retrouverez également le compte rendu de la réunion du 27 mars 2019 du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Saint-Nicéphore, ainsi que ses annexes. A l'annexe 4, à la page 12, vous retrouverez l'information telle que présentée à l'écran aux membres du comité de vigilance et aux pages 8 et 9 du compte rendu, la description de cette présentation ainsi que les questions et réponses qui ont suivi. Le compte rendu contient toute l'information concernant le lieu de la rencontre alors que la liste des présences apparaît à l'annexe 1. Comme le prévoit la procédure, le compte rendu sera approuvé par les membres du comité lors de la prochaine réunion.

En ce qui concerne la rencontre avec la Ville de Drummondville, elle a eu lieu le mardi 26 mars, au bureau de la mairie. WM était représenté par son vice-président du marché de l'Est du Canada, M. Aaron Johnson, le directeur général des lieux d'enfouissement de WM au Québec, M. Simon Mercier ainsi que le directeur des Affaires publiques, Martin Dussault. La Ville de Drummondville était représentée par son maire, M. Alexandre Cusson et le conseiller du district 5 et responsable des dossiers environnementaux, M. John Husk. Lors de cette rencontre, WM a présenté une mise à jour de ses différentes initiatives au site et sur l'avancement de ses opérations dans la phase 3A. WM a expliqué la nature de sa demande pour modifier le décret 551-2013 en vue de faire retirer la date de fermeture, tout en respectant les quantités et le volume autorisés. Des questions de compréhension ont été adressées à WM par Messieurs Cusson et Husk concernant les tonnages reçus à ce jour et la durée de vie estimée, sans toutefois soulever de préoccupations.

En espérant le tout à votre satisfaction, nous vous prions, Madame Durand, de bien vouloir recevoir nos meilleures salutations.

Martin Dussault

Directeur des Affaires publiques
Waste Management
(819) 843-9522, poste 236
mdussault@wm.com

Les projets d'énergie renouvelable de Waste Management créent suffisamment d'énergie pour alimenter plus de 470 000 résidences annuellement. Apprenez-en davantage au www.wm.com.

Recycling is a good thing. Please recycle any printed emails.